

Avant le cristal

Jacqueline BELLANGER

Avant le cristal

Depuis l'invention du verre – il y a 5500 ans – jusqu'à notre époque, il n'y a jamais eu de solution de continuité. On a perfectionné des techniques, choisi les unes ou les autres, suivant les lieux, les époques, les modes.

L'outillage a pratiquement toujours été rudimentaire. Les inventions du XIX^e siècle n'ont fait que soulager le travail annexe des ouvriers.

Le Moyen Age dure mille ans. Commencé en 476 avec la fin de l'Empire Romain d'Occident, il se termine en 1492 avec la découverte de l'Amérique.

On distingue :

Le Haut Moyen Age (Mérovingiens et Carolingiens) ;

Le Moyen Age (XI^e-XIII^e siècle) ;

Le Bas Moyen Age (XIV^e-XV^e siècles)

Les verres émaillés apparaissent au XII^e siècle dans le monde islamique du Moyen Orient, notamment sous l'influence byzantine. Ramenés par les croisés on les nomme « syro francs », on en retrouve à travers toute l'Europe dans une aire de diffusion très large de la Sicile à la Suède et à l'Irlande. Rares en France, il s'en trouve beaucoup en Allemagne.

Les verres décorés de gouttes rapportées : leur décor d'origine orientale est mis en évidence dans les ateliers corinthiens vers le XII^e siècle.

On a trouvé des pièces de ce type en Italie, en Suisse, en Allemagne ; on suppose une production au Nord des Alpes dès le XIII^e siècle. Vers la fin du XIV^e siècle cette technique semble abandonnée en France, mais est largement diffusée dans toute l'Europe. Au Nord des Alpes, la production de pièces dérivées avec des gouttes plus larges envahit toutes les officines germaniques de la fin du Moyen Age à la Renaissance.

Jusqu'alors s'il est parfois question de « cristal », il ne s'agit nullement de « notre » cristal qui apparaît bien plus tard comme un « avatar » (au sens propre du mot) du verre. Il s'agit de cette roche incolore et limpide extrêmement pure et dure que nous appelons « cristal de roche ». Les grands de ce monde en font faire des bijoux et de rares objets d'art gravés et sculptés. Au mieux, on peut dire d'un très beau verre « qu'il est aussi beau que du cristal. »

On trouve ce somptueux minéral dans l'ensemble de la chaîne alpestre, mais si dans nos contrées il s'agit de « cailloux » plus ou moins gros, les hautes vallées des Carpates recèlent de véritables carrières de roches semi précieuses, et en particulier de « Chrystal ».

L'invasion des Balkans par les Ottomans après 1453 va priver l'Europe de cristal de roche et changer la face du monde verrier.

L'expérience vénitienne

Durant le Haut Moyen Age, la tradition gallo-romaine se maintient dans toute l'Italie. Du IX^e au XII^e siècle, des « nids de verriers » importants continuent à évoluer notamment en Toscane. En 1291, règlement des Fioleri et transfert à Murano de tous les fours de la ville.

Au ^{xiv}^e siècle, on trouve la trace de productions courantes ; et déjà Venise, qui par ailleurs importe des « verres de Damas », règlemente non seulement fabrications et exportations mais aussi l'émigration des verriers.

Au ^{xv}^e siècle on commence à pouvoir dater avec certitudes les productions vénitiennes qui, à présent, imitent les « verres de Damas ». Les formes sont inspirées de celles des objets contemporains d'orfèvrerie, dans le détail des décors soufflés/moulés.

L'occupation des Balkans par les ottomans (qui resteront jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale) a fait apparaître la nécessité de trouver un produit de remplacement pour le cristal. C'est le verrier Angelo Barovier qui va faire des recherches et perfectionner le verre de Murano que l'on pense déjà nommer « cristal de Venise ». Le produit est beau, incolore, lumineux mais c'est un verre sodique (à base d'herbes marines) et en aucun cas il ne saurait remplacer le cristal de roche : on ne peut ni le tailler ni le graver.

Il faut abandonner le projet de cristal de Venise. On va cependant conserver le produit créé, déjà connu et recherché, et le baptiser « cristallin ».

L'usage du cristallin permet de réaliser des pièces d'une pureté remarquable et des formes exceptionnelles : à la fin du ^{xvi}^e siècle et aux abords du ^{xvii}^e, naissent les « verres à ailettes » de plus en plus raffinés, qui deviennent extravagants dans l'escalade de la concurrence.

C'est l'âge d'or.

Au milieu du ^{xvi}^e siècle, la technique dite « façon de Venise » envahit toute l'Europe et une sorte d'école vénitienne du Nord s'impose à Anvers.

Le cristal de Bohème

Le cristallin est donc un verre sodique, réalisé avec des herbes marines. Point d'herbes marines en Europe centrale. On y utilise comme fondant des cendres de hêtre ou des cendres de fougères, obtenant ainsi un verre potassique, moins souple et moins malléable que le cristallin mais plus lumineux et beaucoup plus dur, ce qui permet de le graver et de le tailler.

Rodolphe II, Empereur du Saint Empire et roi de Bohème, est persuadé que ce verre potassique offre la possibilité de se rapprocher, mieux que tout autre produit, de l'apparence et des qualités du cristal de roche.

Résidant alternativement à Prague et à Nuremberg, il fait venir de Milan deux tailleurs de cristal de roche, et de Nuremberg leur élève Gaspard Lehmann qui abandonne bientôt la taille du minéral, au profit de celle du verre au moyen d'une machine de son invention. Le résultat est tel, qu'on pense résolu le problème du remplacement du cristal de roche et dans l'enthousiasme on baptise le produit « cristal de Bohème ». C'est un verre potassique qui n'a rien à voir avec notre « cristal » (le cristal vendu de nos jours en Bohème est toujours ce même verre potassique).

Les verres des grands graveurs sont pratiquement tous signés. Ces verreries prestigieuses sont de véritables œuvres d'art, mais il ne faut pas négliger pour autant la très importante production quasiment industrielle de verres de qualité moyenne destinés au commerce.

La célébrité justifiée du cristal de Bohème doit plus au graveur qu'au verrier lui-même. En fait le verrier bohémien, au ^{xvii}^e siècle, travaille modestement en pleine forêt, près d'un ruisseau. Il produit un verre de qualité, au moule. Des

marchands achètent et vont vendre la production dans les villes, directement dans les ateliers de graveurs. L'artiste ici, c'est le graveur. C'est son nom seul qui figure sur les pièces rares. Le verrier n'aura souvent d'autre ressource que d'émigrer. Il part souvent vers l'ouest, en Suisse d'abord, en Franche-Comté, en Savoie et au XVIII^e siècle en Lorraine.

C'est dans les Etats du Saint Empire que se manifeste le plus et le mieux l'expansion de la « façon de Bohème ». En effet à partir du dernier quart du XVII^e siècle, la production des grands ateliers du Saint Empire est étroitement liée à celle des Bohémiens ; certaines formes diffèrent mais la technique est partout la même.

La vogue des verres « façon Bohème » est telle que l'on en réclame partout, notamment pour le décor (lustres et girandoles).

La taille est infiniment plus facile à réaliser que la gravure – elle ne requiert pas d'inspiration particulière – et un peu partout en Europe s'ouvrent des ateliers de taille sous la direction des Bohémiens.

Or au moment même où le cristal de Bohème est à son apogée, il se trouve face à un concurrent, le « cristal anglais », qui à le même indice de réfraction que le diamant.

Le cristal anglais

On a longtemps prétendu qu'il n'y avait eu aucune industrie verrière en Angleterre entre l'époque gallo romaine et le XVI^e siècle. On signale pourtant trois verriers payant des impôts à Colchester au XIII^e siècle : ils seraient les descendants de verriers français de grand verre installés depuis le VII^e siècle en Grande Bretagne. Il semble également qu'il existait dans le Sussex des verriers de verre commun qui perduraient depuis l'époque romaine. Mais la verrerie de qualité, voire de luxe, était importée de l'étranger, c'est à dire de Venise, de Flandre, et même de France.

Au XVI^e siècle les conditions ont changé. En 1589, il y a en Angleterre une quinzaine de verreries. Mais l'industrie verrière n'est guère florissante : le principal handicap de cette fabrication est la grande rareté du bois et la très sévère réglementation de sa consommation.

Heureusement pour les verriers anglais, on remplace bientôt le bois par de la tourbe ; puis vers 1611, on trouve le moyen de chauffer les fours à la houille.

En 1615, un édit de Jacques Premier interdit l'usage du bois comme combustible. Il sera dorénavant réservé aux chantiers navals. Les artisans des métiers du feu devront donc utiliser le charbon comme combustible. La fusion au charbon a été inaugurée en 1611 pour les bouteilles (bouteilles « noires »).

En ce qui concerne la verrerie incolore et transparente un problème se pose. Avec le chauffage au bois la fusion des matières premières s'exerçait à creuset ouvert ; avec le charbon, des réactions chimiques entre les gaz de combustion et la masse vitreuse provoquent une coloration du verre. On couvre les creusets pour isoler et protéger la fusion ; cela entraîne des problèmes de fusibilité qui nécessitent de revoir les dosages de matières premières.

En 1672, l'industriel Georges Ravenscroft a fait reconnaître le *flint glass*. Ses recherches l'amènèrent en 1674 et 1676 à remplacer une partie des sels alcalins par de l'oxyde de plomb (minium). Il vient d'inventer le « cristal anglais » que l'on dit aussi « cristal au plomb ». Sa marque est une tête de corbeau.

Le produit obtenu est plus réussi que l'on aurait pu l'espérer. Solide, très dur (plus dur que le « cristal de Bohème »), on peut le tailler et le graver et son indice de réfraction est le même que celui du diamant... Au cours des années de la fin du xvii^e siècle et durant le xviii^e siècle, grâce au traitement poussé des matières premières déjà choisies parmi les meilleures, il ne cessera de s'améliorer.

Les Anglais comprennent très vite qu'il n'est pas de leur intérêt de tailler et de graver bien qu'ils sachent le faire. Les Irlandais sont de remarquables tailleurs, et eux seuls persévèrent.

Les excellentes relations qu'entretiennent les Anglais avec les industriels et commerçants des Pays-Bas leur permettent une collaboration fructueuse.

Les Belges vont tailler « à la Bohémienne », les hollandais vont graver selon des techniques raffinées qui leur sont propres, et où ils excellent comme la gravure « au pointillé » à la pointe de diamant ; Ils seront bientôt les « graveurs de l'Europe ».

En Belgique, on ira assez loin, bénéficiant non seulement des conditions minières, proches de celles des anglais, mais aussi de l'art et de la technique des verriers des villes de Wallonie : Liège, avec les Nizet, Namur avec Zoude, vont être la base de départ du cristal anglais sur le continent. Le succès est grand, tant en Scandinavie (1725) qu'en Espagne (1750), et bien sûr dans tout le Saint Empire ! En France, le démarrage est plus difficile. Les réticences, quelques peu chauvines ne cèderont pas facilement. Cependant, quelques avant-gardistes se lancent à partir de 1755.

Saint-Louis qui a été allumé en 1586 dans le vallon de Müntzthal et dispose de douze fours va en consacrer deux puis trois entre 1762 et 1767 à travailler à l'Anglaise, en prenant modèle sur Bristol (cristal épais bleu vif). C'est seulement en 1782 que le mémoire de présentation et les échantillons de cristal sont présentés à l'Académie des sciences par Monsieur de Beaufort, directeur de la verrerie et en 1783 que des quantités importantes de cristal seront officiellement fabriquées.

En 1788, Saint-Louis en pleine période de développement fabrique tout à la fois du verre à vitre, du verre de table, et du cristal, sous le nom de Verreries Royales de Saint-Louis. En 1791, elle est donnée à bail à un dénommé Jourdan et doit faire face à nombre de difficultés pendant les guerres révolutionnaires. En 1797 Monsieur d'Artigues (fils adoptif et mandataire de Jourdan) qui a été initié au cristal par Monsieur de Beaufort, et qui a dirigé la verrerie de 1791 à 1795, rétrocède le bail à une société d'anciens verriers avec à sa tête Jacques Seiler que l'on retrouve bientôt associé à la famille du Coëtlosquet, propriétaire pendant l'Ancien Régime.

Monsieur d'Artigues a quitté Saint-Louis en 1797. En 1802 il a racheté la verrerie de Vonèche, près de Liège et l'a transformée en cristallerie en 1805. Elle devient pendant l'Empire la plus importante cristallerie à l'anglaise de l'Europe. Elle sera néanmoins mise en difficultés lors de la signature du traité de Vienne qui remet, en 1815, les frontières en place...et relève les barrières douanières. D'Artigues envisage la possibilité de vendre Vonèche, ce qu'il fera en 1825, donnant ainsi naissance à la célèbre cristallerie de Val-Saint-Lambert. Quant à d'Artigues lui même, nous allons bientôt le retrouver : c'est un homme d'affaires qui sait tirer partie des difficultés.

Le cas de Baccarat est tout autre. Les forêts qui l'entourent sont biens temporels de l'évêché de Metz. Elles sont à l'abandon vers 1760. L'évêque Louis de Montmorency Laval obtient du roi Louis XV l'autorisation d'allumer une verrerie traditionnelle pour redonner vie à la région. Il s'adjoint deux associés, un financier et un technicien. Celui-ci, Antoine Renaut est un solide et sérieux verrier lorrain qui vient de Saint Quirin, autre propriété de l'évêché. Il amène avec lui sa main d'œuvre. En 1766 la verrerie a 4 fours. Elle produit de la gobeletterie « façon Bohême » (à la française), du verre à vitre et des glaces.

En 1773, Renaut est en mesure de racheter les parts des deux autres associés et il devient l'unique propriétaire des lieux qu'il baptise « Verrerie de Sainte Anne ». L'usine connaît une réelle prospérité pendant près de vingt ans. Elle souffre malheureusement des contrecoups de la Révolution, particulièrement après 1792, du fait des guerres révolutionnaires. Les guerres de l'empire aggravent les choses. Renaut cède la manufacture à ses fils en 1802 ; en 1806, ces derniers sont amenés à vendre la verrerie à un dénommé Lipmann. Elle vivotera jusqu'en 1816.

Nous avons vu Saint-Louis, lucide et efficace, entrer très prudemment et progressivement dans la fabrication du cristal peu d'années avant la Révolution. Nous avons vu qu'à la même époque la verrerie de Saint-Anne à Baccarat travaillait le verre traditionnellement à la façon de Bohême, alors à la mode, mais durant plus d'un siècle on a oublié, ou fait semblant d'oublier la principale cristallerie à l'anglaise du temps, celle du Creusot-Montcenis (1784-1832).

En 1784, la « Verrerie Royale de la Reine », allumée à Meudon du temps de la Pompadour puis transférée à Sèvres devenue alors cristallerie (sous la direction de Lambert et Boyer) et de ce fait coupable de nuisances, est « délocalisée » en Bourgogne dans l'important complexe minier et sidérurgique du Creusot Montcenis dont, sous l'influence du ministre Calonne, convaincu de l'avenir de l'industrie et de nouvelles conceptions économiques, le roi est un actionnaire important.

La cristallerie est, semble-t-il opérationnelle en 1787. C'est la première et une des plus modernes d'Europe. Son succès est rapide et indiscutable. Elle trébuche à peine pendant la Révolution. De « Manufacture des Cristaux de la Reine », elle devient « Manufacture nationale » au lendemain de la Terreur, et connaîtra de beaux jours sous la direction du Père Chapet, oratorien qui se fait industriel. Les résultats financiers ne sont pas toujours positifs, mais les résultats artistiques appuyés sur des techniques éprouvées sont probants : productions variées : lustres et candélabres, verres de table, service, cristaux colorés, inclusions, cristal d'opale. Le cristal du Creusot (32 % d'oxyde de plomb) se distingue par son poids, sa pureté, son éclat et sa transparence.

Après une période de transactions la Société prend les caractères d'une Société Anonyme « Société des Etablissements du Creusot » (1796) dont le principal actionnaire, Henri Chagot, détient plus des 3/4 des actions. La fabrication est de première qualité bien que sa situation financière ait été désastreuse. La situation d'isolement ne dessert pas la manufacture puisque bien au contraire elle la tient à l'écart des batailles et des mouvements de troupes. Elle est durant l'Empire la première cristallerie française et n'aura pas même à souffrir de l'occupation.

Malgré ses exportations, ses prix très élevés et la pauvreté de ses stocks, le contrecoup des crises de l'industrie (1810 1811) et du crédit (1814) se fait sentir, un seul four fonctionne, l'entreprise souffre et les administrateurs cherchent à

liquider la société. Elle étend pourtant sa renommée bien au delà de l'Europe. La manufacture est parvenue à une perfection qui dépasse de loin celle que les Anglais ont atteinte.

C'est la Restauration. Les jeux sont faits, le décor est en place. Les trois protagonistes du cristal en France sont en scène.

Revenons à d'Artigues qui en quelques années a fait de Vonèche le centre européen du cristal au plomb.

Au moment de la signature du traité de Vienne en 1815, la clientèle de Vonèche était considérable. La plupart des clients étaient français ou dépendaient de la France. Les nouvelles barrières douanières sont telles que l'importante production de Vonèche demeure sans débouchés. D'Artigues va obtenir du roi Louis XVIII l'autorisation exceptionnelle d'importer sa production comme produit non fini, c'est à dire hors taxe, pendant deux ans. Il s'engage en contrepartie à établir une cristallerie en France.

Un accord est passé avec les gens de Baccarat (verrerie de Sainte Anne), qui se chargeront de la taille et de la gravure souvent exécutées par des ouvriers bohémiens immigrés. Le 15 mai 1816, d'Artigues rachète la Verrerie Sainte-Anne et le 15 novembre de la même année le premier four à cristal des « Etablissements de Vonèche à Baccarat » est allumé.

D'Artigues est bien le responsable de la naissance de « l'Europe du Cristal » à laquelle il a donné vie.

Pendant des problèmes de santé et des soucis financiers vont l'amener à vendre le 7 janvier 1823 à trois associés formés en Société Anonyme sous le nom de « Compagnie des Verreries et Cristallerie de Vonèche à Baccarat ». Le premier administrateur de ladite société est Pierre Antoine Godart Desmarest, principal artisan de la réussite de la cristallerie.

C'est à cette même date de 1823 que Jean François Chagot, maire du Creusot en 1815 et adjudicataire de toutes les propriétés de la Société à partir de 1818, dernier maître des Etablissement du Creusot, décide de fonder avec ses enfants la Société Chagot Frères et Compagnie. Les quatre fils et les deux gendres se partagent les responsabilités. Chagot meurt en 1824. C'est une navrante et classique histoire, celle des « grandes familles » qui, en dépit de l'apogée de la cristallerie pendant la Restauration, les conduira après des hauts et des bas à périliter inexorablement et les mènera au déclin. La vente est inévitable.

Baccarat et Saint-Louis n'ont pas la classe ni les qualités du Creusot. Ils dominent dans leurs spécialités, mais savent que Montcenis est un concurrent gênant, sinon dangereux. Quand la cristallerie bourguignonne est mise en vente, ils se portent acquéreurs et emportent l'affaire. Ils refusent de céder la cristallerie en tant que telle, l'éteignent, transfèrent les bons ouvriers en Lorraine. Ils vendront les bâtiments, château et manufacture et les terres au Schneider, maîtres de Forges, en 1835.

C'est à ce moment qu'ils choisissent le terme de « cristal » tout court pour remplacer les appellations successives de « cristal anglais », puis de « cristal au plomb ». Ils mettent une condition à cette désignation: « que la composition comporte exactement 24 % d'oxyde de plomb » (leur propre composition actuellement devenue norme internationale).

Pour l'ensemble de l'Union européenne, depuis 1971, l'indice de réfraction du cristal est de 1,545.

Ce n'est pas la seule opération jumelée de Saint-Louis et de Baccarat. Ponctuellement également, celle qui consiste à s'associer dans un magasin de vente, au niveau commercial.

C'est le début d'une ère de prospérité, l'âge d'or des cristalleries françaises, à l'abri des barrières douanières.

Saint-Louis et Baccarat sont concurrents, certes, mais néanmoins « amis ». Leur rapports professionnels sont assez bons pour qu'en 1830 ils passent ensemble un accord tripartite avec la Société Bastien Launay et Compagnie, marchands de porcelaine, verrerie et cristallerie à Paris, dans le quartier Saint-Lazare (actuellement 10^e arrondissement). Launay s'engage à ne plus vendre que du cristal au plomb (on ne dit plus cristal anglais depuis le blocus) et à faire des catalogues annuels, source précieuse de renseignements pour les documentalistes. En 1832, la Société deviendra Launay, Hautin et Compagnie. Les représentants et cadres de Saint-Louis et de Baccarat trouveront là un bureau où recevoir une clientèle de plus en plus sélectionnée et importante.

Plusieurs petites manufactures ont vu le jour dans un climat apparemment assez calme de la Restauration. Deux d'entre elles se distinguent, celle de Bercy, fondée par le bijoutier joaillier Jean-Alexandre Paris, spécialiste des inclusions d'émaux dans le cristal, connu pour ses recherches sur le verre coloré, et celle de Choisy-le-Roi, dirigé par Georges Bontemps, éminent savant, à qui l'on doit nombre de découvertes et d'inventions dans le monde verrier au XIX^e siècle. Elles seront admises dans la Société Launay Hautin et Compagnie en 1832 pour Choisy, en 1833 pour Bercy.

La crise précédant 1848 frappera de plein fouet la cristallerie de Choisy qui ferme en 1847, et celle de Bercy qui abandonne le cristal en 1848 et ne fabrique plus que du verre commun. Seule tiendra le choc la cristallerie de Clichy allumée en 1838, qui s'avérera capable de tenir tête aux « deux grandes » dans le domaine des boules et de certains bibelots.

Ils se séparent, toujours en bons termes, en 1857, pour acquérir plus d'autonomie et de place. Pratiquement au même emplacement où se dressait jadis la maison de postes des diligences de l'Est, et le magasin de la Société Launay, ils s'installent en voisins. Baccarat garde la maison de poste, actuellement 30 bis rue du Paradis, Saint-Louis s'installe dans l'immeuble voisin, devenu le numéro 32.

Leurs routes sont parallèles, leurs créations sont souvent « parentes ». Il faut pourtant parfois les étudier séparément, chacun ayant, suivant sa clientèle et ses goûts, certains domaines réservés, de plus en plus marqués, à partir des expositions universelles du milieu du siècle et après la défaite de 1870. On ne saurait nier cependant que, surtout pendant la « période Launay », bien que certaines différences aient été notoires (imitation pierres et filigranes à Saint-Louis, création du verre agathe à Baccarat, cristal d'opale décoré par J.-F. Robert pour Baccarat), le voisinage a été trop proche pour n'être pas troublant.

Il faut admettre que les productions parentes sont conditionnées par les mouvements de la mode.

Vers 1830, Saint-Louis puis Baccarat ont adopté une technique apparue aux Etats Unis autour de 1820/1825 : le moulage par pression du cristal qui dominera de très loin le moulage au moule réservé alors aux verres ordinaires. C'est la grande

vogue, mais elle sera en retrait à partir de 1841, quand les tailleries prennent une grande extension grâce au tour à vapeur qui remplace le tour à pied (1830/1835). Cependant la fabrication des articles moulés durera jusqu'à la fin du siècle.

Entre 1830 et 1848, innovations majeures : à Saint-Louis comme à Baccarat : incrustations et filigranes (comme à Bercy et à Choisy-le-Roi). Couleurs dans la masse (1837) double et triple sur émail (overlay) en 1846.

En 1844 on voit à Saint-Louis le début des « opalines de cristal » exclusivité du Creusot de 1800 à 1830.

En 1845 un voyage en Bohême réunit les directeurs de Saint-Louis (Seiler et Marcus), celui de Baccarat (Toussaint) et monsieur Pélégot, professeur au conservatoire des Arts et Métiers. Ils en rapportent des idées : imitation de laves et pierres de couleur (steinglass en Bohême, « fausse malachite » à Saint-Louis), des couleurs nouvelles (albâtre, bleu, chrysoprase...), et l'usage des millefiori (en macédoine ou en inclusion) : les boules presse papier apparaissent en 1846.

De 1830 à 1854, Saint-Louis réalise aussi des vitraux pour les églises des alentours.

Cette période est d'abord et surtout celle d'une grande recherche : pièces de décoration, vases inspirés de l'Antiquité et de la Renaissance ; bientôt apparaît une palette de couleurs délicates et variées.

Le « service de verres » avec un verre adapté à chaque vin est né à l'époque de Charles X. Peu de verres au début (2 ou 3), une ou deux tailles de carafes (vin rouge, vin blanc), parfois un pot pour l'eau. La mode se développe il y aura plusieurs carafes (et un pot à eau) et bientôt des verres à eau, à bière, à vin, à madère, à liqueur, à vin du Rhin vers 1880 des flûtes et des coupes à champagne et huit tailles de gobelets !

Services moulés et services ouvragés. Les quantités sont impressionnantes (un service de 850 couverts est livré à l'empereur du Brésil, en 1847, par Saint-Louis).

À Saint-Louis les « services minces » et les jambes soufflées apparaissent à côté des verres épais à côtes plates et pointes de diamant dès 1847. Ils feront une entrée triomphale à Baccarat à l'exposition de 1867, extraordinairement raffinés et gravés.

À peu près à la même date (1865/1870) se développe à Saint-Louis la lustrerie (entièrement en cristal ou cristal monté bronze doré). À Baccarat elle se manifeste et s'impose à l'exposition de 1878.

En 1870 Saint-Louis sera englobé dans la Lorraine allemande. Peu désireuse de travailler pour l'Allemagne, la cristallerie se cantonnera dans une clientèle de qualité, mais bourgeoise et régionale. C'est à ce moment que Baccarat s'ouvre au marché international.

Leurs voies se séparent alors vers des créations différentes, mais leurs qualités respectives demeurent. Depuis les années folles ils sont à nouveau « concurrents et néanmoins amis ».

Sommaire

Préface	7
Verriers et verreries d'Ariège	9
La vie des gentilshommes-verriers en bas-Languedoc	15
Origine des gentilshommes-verriers	25
Ateliers et productions des verriers de la Grésigne	33
La Margeride : une Manufacture Royale de verre au xviii ^e siècle	
Histoire d'une implantation	53
Typologie d'une production	63
Une approche des verriers d'autrefois : la reproduction de leurs œuvres	73
Avant le cristal	75